



Conseil d'Administration du 8 octobre 2025

- 1 Conflit sur la grille des salaires et la baisse des factures des usagers.
- 2 Quelques données chiffrées tirées des dossiers.
- 3 Les grandes lignes du plan triennal d'investissements



Thierry Faux
Administrateur CGT



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
420 000 000 M€

Salaire, justice sociale et mobilisation :

1 les justes revendications des agents des IEG face à l'absence de reconnaissance patronale

Le 8 octobre dernier, un séminaire et un Conseil d'Administration ont eu lieu. Je n'ai pas répondu à ces convocations car, depuis le 2 septembre, les agents du Service Public de l'Energie de la branche IEG se mobilisent fermement pour obtenir des avancées majeures : **l'abrogation complète de la réforme des retraites, l'application d'une TVA à 5,5% sur l'ensemble des factures des usagers, ainsi que des revalorisations salariales significatives, notamment une augmentation de 9% afin de porter la grille des IEG au-dessus du SMIC.** Ce sont des demandes légitimes des salariés que nous défendons.

À ce jour, aucune proposition concrète et juste n'a été formulée par les Directions pour répondre à ces revendications. La réunion de la CPPNI du 2 octobre n'a malheureusement apporté aucune avancée réelle si ce n'est la programmation d'un nouveau rendez-vous de négociation le 9 octobre. Cette simple remise à plus tard traduit un mépris inacceptable envers les attentes salariales et sociales des agents.

Pour mémoire, en 10 ans, de 2011 à 2021, les salaires en France ont augmenté de 22 %. Dans le même temps, les

dividendes ont, eux, progressé de 57 % Sur cette même période, ENGIE a « cramé sa caisse » en cumulant 784 millions d'euros de pertes tout en versant 23,6 milliards d'euros à ses actionnaires. **Sur la même période, le SNB n'a progressé que de 7,1%.**

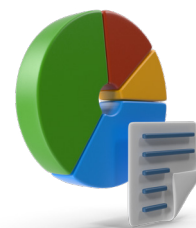
Depuis 2020, GRDF a versé à son actionnaire la jolie somme d'1 milliard 770 millions d'euros de dividendes. Dans les années à venir, ENGIE pourrait recevoir le même montant de sa filiale, voire même plus !!! En clair, si GRDF décarbone un peu, elle carbure de mieux en mieux, ceinture bien serrée et bretelles au top, et elle fait grandir son actionnaire en lui envoyant son trésor toujours plus haut, toujours plus fort ! Les gaziers ont bien raison de demander des Boyards !

En tant qu'administrateur des salariés mandaté par la FNME-CGT, je réaffirme mon entière solidarité avec les grévistes et leur combat pour des conditions de travail et de vie dignes. La mobilisation continue. Exigeons ensemble des réponses à la hauteur de nos engagements.



2 Quelques données tirées des dossiers.

- Le nombre d'**accidents du travail** à fin août a augmenté, passant de 203 en août 2024 à 212 cette année, dont 49 entraînant un arrêt de travail en service.
- Après deux années de baisse consécutive, les **dommages aux ouvrages** repartent également à la hausse. En revanche, le nombre annuel d'interventions liées à la sécurité gaz est en diminution. Le délai moyen **d'arrêt du flux gazeux sur les ouvrages enterrés avec PGR maîtrisé** s'établit à 58,73 minutes. Cela représente un léger dépassement par rapport aux 58,70 minutes mesurées fin juin 2024.
- Par ailleurs, le **délai moyen des Arrivées Sur Place** (ASP) diminue, passant de 29,5 minutes en 2024 à 29,08 minutes à mi-année 2025.
- La **RSF** connaît une forte augmentation, notamment en raison de l'entrée en vigueur de l'article 14 du règlement européen le 4 août 2024. Cet article a eu pour effet d'augmenter la fréquence de surveillance des réseaux en PE et acier protégé la faisant passer de 4 à 3 ans. Cette évolution se traduit par un pic d'activité pour rattraper le retard de 38% à mi-2025 par rapport à mi-2024. Cela nécessite donc des renforcements notamment par l'achat de VSR et le recrutement de ressources supplémentaires. D'autant qu'on observe une augmentation des fuites à traiter de 21% par rapport à l'année précédente. Cela est dû notamment à l'augmentation du volume de réseaux surveillés.
- **Outre la surveillance des réseaux, il y a lieu de le moderniser et de l'adapter.**
La sécurisation des 8,6 millions de branchements existants (DPBE ou report carto) va s'accélérer pour tenir l'échéance de 2032 imposée depuis la modification de l'arrêté du 13 juillet 2000. Mais d'autres dossiers doivent être menés avec la même urgence, comme la mise en conformité des installations avec détente intérieure dont la dangerosité est reconnue. Nous n'oublions pas non plus les 130.000 conduites (CI CM) en plomb qui ont plus de 50 ans. GRDF semble accélérer leur renouvellement au rythme de 4000 par an mais pour la FNME-CGT c'est largement insuffisant. (Cf. ma lettre de juillet 2024). Selon moi, ces activités sont de nature à maintenir le professionnalisme gazier, de renforcer l'attractivité de nos métiers et valoriser ces savoir-faire. **Réalisés en interne, ces vastes chantiers sont de nature à susciter un réel intérêt et engagement dans leur profession.**
Pas comme les ridicules 300 € de Prime de Partage de Valeur que GRDF propose en guise de fin d'année!



3 Les grandes lignes du plan triennal d'investissements 2025-2027

Le plan d'investissements pour la période 2025-2027 est en augmentation. Bien qu'un creux soit observé en 2025 à cause de la baisse des investissements dans le raccordement au biométhane, les dépenses projetées pour 2027 pourraient atteindre près d'un milliard d'euros. Pourtant, **le poste qui progresse le plus est justement celui du biométhane** : après deux années de baisse et un faible investissement en 2024 et 2025, il connaît une hausse d'environ 150% entre 2025 et 2027. En revanche, **le budget consacré aux raccordements des usagers au gaz diminue de 40% sur cette même période.**



BIO MÉTHANE : Après un ralentissement en 2024 et 2025, le développement du biométhane reprend de la vigueur dès 2026. Actuellement, selon l'Observatoire de la filière biométhane 787 sites injectent du biométhane avec une capacité installée de 15 TWh. Dans la section « registre et file d'attente », les projets en cours représentent environ 16 TWh.

En 2030, l'objectif fixé par la PPE est de 44 TWh, et GRDF vise de son côté 20% de gaz renouvelable consommé, ce qui correspond à 60 TWh. De plus, il est prévu de récupérer 1 TWh grâce aux cogénérations. Mais ces objectifs semblent intenables, puisqu'il faut 3 à 5 ans à un projet de station pour injecter...

En effet, chaque jour, de nouveaux projets voient le jour, s'enregistrent, et l'impact de l'arrêté d'octobre 2023 (tarif rachat) ainsi que la mise en place des Certificats de Production de Biogaz (CPB) pourraient stimuler cette filière essentielle. En effet, le biométhane joue un rôle indispensable dans le mix énergétique.

Cependant, le délai pour qu'un projet de biométhane passe de la conception à la mise en service en France varie généralement entre 3 et 5 ans : Après une phase d'étude d'au moins un an, la phase de développement, comprenant les démarches administratives (ICPE, permis de construire, agréments sanitaires, etc.) et l'organisation du financement, dure environ 1 à 2 ans. La construction, quant à elle, prend généralement une année, suivie de tests et de contrôles.

Sur le plan réglementaire, la mise en service doit intervenir dans un délai de trois ans après la signature du contrat d'achat, ce délai pouvant être prolongé en cas de recours contentieux jusqu'à 2 ou 3 ans, voire plus dans certains cas récents. Un décret de septembre 2022 prévoit également un allongement de 18 mois pour certains projets en fonction de leur avancée et des autorisations obtenues. **Pour résumer, le nombre de sites passerait de 787 à 1 602 en 2025. Sera-t-il suffisant pour atteindre les objectifs fixés ?**

Baisse des raccordements de clients résidentiels : A fin août 2025, on compte **117.526 PCE de moins depuis le début de l'année.**

Dans le plan d'investissements, le nombre d'utilisateurs gaz passeraient de 10,8 millions en 2025 à 10,3 millions en 2029.

CI-CM : En 2024, la durée de vie technique des CI CM installées après le 30 juin 1979 a été prolongée. Dès le 17 juin 2024, le plan d'investissements d'adaptation prévoyait une accélération du renouvellement des CI CM, notamment celles en plomb, et cette accélération est maintenue. Sur l'ensemble du parc, **il reste environ 130 000 CI CM en plomb pour un total de 1,6 million de CI CM. Même avec cette accélération, l'éradication complète des CI CM en plomb prendra environ 65 ans.**

Le saviez-vous ?

Qui pollue le plus en CO2 ?

Les chiffres sont sans appel : les émissions de gaz à effet de serre (GES) varient radicalement selon les niveaux de richesse.

Les 50% les plus pauvres de la planète émettent en moyenne seulement 1.6 tonne de GES par personne et par an, soit 12% des émissions totales mondiales.

Les classes moyennes, qui représentent 40% de la population, rejettent 6,6 tonnes de GES par an et par personne, totalisant 40% des émissions mondiales.

Les 10% les plus riches émettent un colossal 31 tonnes de GES par an et par personne, ce qui représente 28% des émissions globales.

Et au sommet, les 770 000 ultra-riches de la planète battent tous les records : **chacun rejette en moyenne 2 531 tonnes de GES par an et par personne, soit un total faramineux de 1,9 milliard de tonnes collectivement.**

Ces chiffres illustrent clairement que c'est le luxe excessif qui écrase l'environnement.

Prochain Conseil d'Administration le 4 décembre 2025.

Vous voulez faire baisser les factures d'électricité et de gaz de 14% ?

Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur le site du Sénat.

Signez ici !



Pour signer,
cliquez ici !